

Rapport d'activités 2023-2024

Assemblée Générale Ordinaire 31 janvier 2025

Ce rapport d'activités couvre la période du 1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2024.

À partir du visuel actions, nous reprenons les différents axes et les détaillons : Groupements d'Achats Solidaires (GAS), informations et sensibilisations, solidarité, partenariats acteurs territoire, alternatives de consommation, ré-humanisation de l'acte de consommation.

Ces 6 axes sont interdépendants les uns des autres, avec en transversalité sens, accessibilité, solidarité, démarches durables, liens et convivialité, c'est le projet de la CaSA tizote.

État des chiffres au 31 décembre 2024, pour la période du 1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2024

Adhérent.es	302
Nombre d'îlots	12
Nombre de bénévoles très actifs.ves (dont capitaines et membres CA)	38
Nombre de bénévoles ponctuel.les sur distribution petite boutique	2 par semaine
Nombre de bénévoles ponctuel.les sur distribution grande boutique	50aine
Nombre de salarié.e	1
Partenaires produits GAS (producteurs.rices, coopératives, consortiums, etc)	42
Associations partenaires GAS (mutualisation de commandes)	6
Partenariats acteurs ESS du territoire	40aine
Financeurs publics	2
Financeurs privés	1
Commandes GAS mardiGAS / petite boutique St-Omer	1031
Commandes GASpacho-GASquot' / grande boutique	1331
Commandes GAS éphémères	190
Opérations anti-gaspi (cycles de vente)	1
Opérations et actions solidaires	4
Actions de sensibilisation	4
Nombre moyen de commandes par petite boutique St-Omer	17
Nombre moyen de commandes par grande boutique	190
Somme total produits vendus	46 716
Marge perçue (ajoutée au tarif producteur, payée par adhérent.e)	de 3% à 20%

Cette période dernier trimestre 2023 et année 2024 a été particulière à bien des égards :

→ **DLA (Diagnostic Local d'Accompagnement) :**

La démarche a servi à redéfinir les objectifs de l'association, sa façon de fonctionner. Ainsi, de mars à septembre, nous avons fait un travail conséquent avec Philippe Milbergue (consultant Cap Actions que nous avons choisi). Ce fut 7 mois très denses mais très enrichissants. Notre équipe s'est beaucoup investie dans le processus où nous avons analysé et questionné en profondeur le projet afin de mettre davantage en cohérence son fond et sa forme.

Plusieurs changements concrets ont émergé de ce travail :

- **questionnement sur le modèle économique avec le passage d'un modèle de type « commerce » (vente de produits) à un modèle de type « actions sociales » (vente de services);**
- **écriture de nouveaux statuts** qui ont été validés en Assemblée Générale Extraordinaire le 5 octobre dernier;
- **passage d'une comptabilité d'encaissement à une comptabilité d'engagement;**
- **mise en place d'une gouvernance par collègues** (usagers / membres actifs / producteurs / partenaires sociaux et économiques);
- **mise en place d'une convention de partenariat producteur - association;**
- **établissement d'une cartographie des partenaires** pour déterminer les champs de développement possibles et leurs pertinences (financeurs, jeunes, institutions, adhérents, réseaux ESS, publics sensibles);
- **établissement d'une liste d'actions envisagées pour les 2 prochaines années;**
- **mise en route de démarches pour être reconnu d'utilité sociale et solidaire et pour obtenir le label Éducation Nationale;**
- **décalage de l'exercice comptable et de la périodicité des adhésions afin d'être dorénavant sur l'année civile** (ainsi, l'exercice comptable en cours va du 1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2024).

Ce travail a aussi mis en évidence la **nécessité d'embaucher 1 à 2 autres personnes** pour que l'association puisse être à l'équilibre entre les actions à mener et ses moyens humains. Nous avons également établi une liste de ressources financières possibles pour pouvoir maintenir le poste en place et créer les nouveaux emplois nécessaires.

Cependant nous avons reçu en août une mauvaise nouvelle : la DGI nous informait du refus de rescrit fiscal. **L'association ne peut pas bénéficier des dispositions prévues aux articles 200 et 238bis du CGI car elle est estimée ne pas être un organisme d'intérêt général** pour différents arguments. Cela est venu bousculer nos plans.

→ **Un poste salarié** a été créé afin de pouvoir approfondir les recherches de subventions au niveau structures et démarches et de valoriser le travail fait jusque là bénévolement. Cependant de ce poste salarié a résulté une augmentation de la pression financière sur l'association et de la charge de travail sur la salariée.

AXE 1. Groupements d'Achats Solidaire

1.1. Gestion des GAS

mardiGAS = petite boutique (St-Omer/Passerelle) / GASpacho, GASquot' = grande boutique / GAS éphémères

- **La petite boutique** (anciennement mardiGAS) est réservée aux îlots audomarois et permet des commandes auprès de producteurs locaux: maraîchers, producteurs laitiers, boulangers... Elle est hebdomadaire et a été décalée du mardi au jeudi pour redynamiser les commandes. Il y a eu en moyenne 17 commandes par petite boutique avec un prix moyen de 17 euros par commande.

- **La grande boutique** concerne l'ensemble des îlots et compte 7 commandes par an. Elle permet de proposer des produits de qualité, respectueux de l'environnement et de l'humain. Son contenu est décidé par l'Equipe Choix Produits en fonction de critères prédéfinis. Il y a eu en moyenne 190 commandes par grande boutique avec un prix moyen de 67 euros par commande.

Voici la liste des producteurs concernés par ces GAS: Alain Collet - Miellerie du coin perdu, Astra BIO srl, Atelier Gepetto, Biocer, Brasserie Tandem, Brasserie Thiriez, Brasserie du Funquet, les sabots communs GAEC, De l'abeille au fruit, Domaine Bechtold, Ferme Bique n' Brouck, Ferme Moreel, Ferme des Mions, Ferme du Milou, Ferme du Montéchor, Ferme du Wint, Galline Felici, Grain de Sail, Jérôme Wavrant - Le marais bio d'Ecou, La fromagerie en herbe, Le Colibri audomarois - Savonnerie, Le Triporteur des Pain, Lemahieu, Lucie Martin, Miellerie de la Vallée de la Course, Mon Savon Végétal, Quentin Bourgeois, Sophie Hamann, SpiruPep's, Tierra Y Libertad, Tout Simplement, Verger de l'escapades.

1.2. Mise en place nouveaux partenariats producteur

Durant cette saison 2023-2024, les nouveaux partenariats mis en place ont été: Atelier Gepetto, Biocer, Brasserie Tandem, Brasserie du Funquet, Des sabots communs GAEC, Domaine Bechtold, Ferme Moreel, Ferme des Mions, Ferme du Montéchor, Grain de Sail, La fromagerie en herbe, Le Colibri audomarois - Savonnerie, Lemahieu, Romain Vir, SpiruPep's, Tout Simplement.

1.3. Opération anti-gaspi

Deux opérations anti-gaspi ont été menées: un GAS éphémère pour écouler un stock de courses du producteur les sabots communs et une vente de cookies de Romain Vir lors du Tizote Papote sur le thème du gaspillage alimentaire.

Ces opérations ont concerné les adhérents audomarois et avaient pour but d'aider le producteur à écouler des produits qu'il risquait de devoir jeter et ainsi d'éviter le gaspillage et une perte financière.

1.4. Equipe Choix Produits

L'Équipe Choix Produits est un collègue d'adhérent.es qui assure que ce qui est au catalogue des GAS ait bien du sens. Elle étudie les produits et les producteurs avec lesquels des partenariats sont en question, puis transmet ses conclusions au Conseil d'Administration qui prendra la décision finale. En 2022, la Commission a créé un outil d'évaluation donnant des critères à chiffrer pour 4

axes qui doivent avoir un équilibre entre eux : écologie, humain, économie, territoire. Il ne s'agit pas de juger la qualité du travail de l'éventuel partenaire, mais d'évaluer la cohérence de cet éventuel partenariat avec notre projet associatif.

L'Equipe Choix Produits comporte 8 membres et se réunit une fois par mois en moyenne (en visioconférence pour les membres éloignés).

Elle a effectué 10 visites durant cette période:

- Tout simplement: tisanes, sirops et savons
- le ferme du Milou: produits laitiers (lait de vache)
- la ferme Bique'n brouck: produits laitiers (lait de chèvre)
- Spiru peps: spiruline et dérivés
- la ferme Moreel: produits laitiers (lait de vache)
- la bergerie du Vierayms (lait de brebis)
- Lemahieu: confection et tissage de vêtements made in France
- la ferme des Mions: farines et pâtes de blé tendre
- le jardin de Clem: tisanes et fleurs comestibles
- les cochons de Warcove , Quentin Druard

1.5. Animation du réseau îlots

Deux **rencontres capitaines - CA** ont été réalisées en janvier 2024 (échanges, débats, idées, projets) et juillet 2024 (bilan de la saison et perspectives pour la nouvelle).

Les **réunions d'îlots** sont des temps annuels où des administrateurs.rices vont rencontrer les adhérent.es, îlot par îlot. Deux ont été faites en octobre 2024 (Ruminghem, Vertes Collines) et trois annulées en novembre et décembre 2024 faute de participant.es suffisant.es (Cagette, Moulin à Café, Cœur de Marais).

Des temps d'échanges ont également eu lieu pour **créer des nouveaux îlots** (Béthune - Lillers / Desvres / Boulogne sur mer / Calais). Il s'agissait de rencontres avec les habitant.es des secteurs intéressés pour présenter l'association et des conditions pour créer un îlot.

Deux nouveaux îlots ont ainsi été créés: Hironnelles (Desvres) en avril 2024 et Zabelle (Boulogne sur Mer) en juillet 2024. D'autres créations ont été travaillées lors du 2ème semestre 2024 : zone Béthune + un ou deux nouveaux sur zone Calais.

Le recrutement des capitaines a eu lieu en avril - mai - juin 2024 pour les nouveaux îlots et remplacement des capitaines quittant leur mission sur les îlots existants. Ces derniers ont été formés en juillet - août 2024.

AXE 2. Informations et sensibilisations

2.1. Animation du local et changement de local en mars 2024

Le local associatif est situé dans une zone du centre ville passante et de mixité sociale. Il loge les bureaux de travail pour les bénévoles et les réunions. C'est un espace d'accueil et de convivialité, ainsi qu'un espace pour les distributions mardiGAS - petite boutique St-Omer.

Le local est le lieu de vie du projet et un outil d'information et de sensibilisation. Il est l'occasion de rencontre et d'échange, de co-construction, rendant vivant et concret le projet. Il permet une visibilité de tous les publics et est un amplificateur de rencontres, d'informations et d'actions. Il favorise l'accessibilité avec la possibilité de faire les démarches sur place: alternative aux démarches en ligne qui était nécessaire pour notre projet. C'est un lieu de discussion, d'écoute, d'observation qui permet de mieux connaître les habitant.es, leur réalité, leurs besoins.

La braderie du 1er Mai, rue d'Arras, a été l'occasion de gagner en visibilité après le déménagement de mars 2024 et ainsi de faire découvrir l'association à la population du quartier dans lequel nous sommes implantés. Nous avons organisé une dégustation des produits proposés dans les GAS, distribué des flyers et fait visiter notre local. 7 bénévoles-adhérents se sont relayés sur le stand de 6h du matin à 18h. une quinzaine de personnes se sont arrêtées, grâce à la dégustation. Cette action n'a pas été très efficace.

2.2. Tizote Papote

Les Tizotes Papotes ont été organisés pour avoir un temps d'échange avec la population locale sur un thème cher à l'association avec des actions solidaires et des ateliers autour de ce thème.

Le Tizote Papote sur le thème du gaspillage alimentaire a eu lieu 24 Mars 2024, de 14h30 à 17h30 Il a été organisé par une dizaine de bénévoles et deux intervenants extérieurs pour un nombre approximatif d'une quarantaine de visiteurs.

L'objectif était de faire prendre conscience de l'ampleur du gaspillage alimentaire au niveau de la France mais aussi au niveau mondial afin de développer la mise en place d'actions individuelles pour réduire ce gaspillage.

Un énorme travail de recherche de données sur ce thème a été fait en amont afin de fabriquer et de proposer aux visiteurs des affiches chiffrées.

Un jeu de questions réponses a été mis en place à l'arrivée des visiteurs, ce qui a permis de lancer un débat de sensibilisation sur ce thème et d'échanger des "astuces" anti-gaspi.

Un atelier cuisine avec un cuisinier bénévole a été proposé afin de travailler des produits alimentaires normalement destinés à la poubelle ainsi que l'intervention d'une structure sociale, "Community" et sa conserverie. Il y a eu également un échange de recettes anti gaspi avec la création d'un livret commun, une vente anti gaspi de cookies et un atelier enfant : fabrication de chapelure à base de pain sec.

Le Tizote Papote sur le thème de la mode durable a eu lieu le 17 Novembre 2024, de 14h30 à 17h30 organisé par une douzaine de bénévoles et avec la participation d'adhérents pour la bourse aux vêtements en style brocante. Approximativement une quarantaine de visiteurs sont venus. S'est déroulé un débat d'idées sur le thème de la mode durable et les solutions à apporter pour éviter l'impact de notre habillement sur les ressources de la planète et l'impact de la fast-fashion; une bourse aux vêtements sur le modèle d'une brocante; un atelier broderie customisation et

réparation de vêtements usagés ou tâchés; un atelier tawashi pour les enfants ; une vente de crêpes solidaire au profit de la cagnotte de la casa et une vente solidaire d'objets en tissus cousus par une adhérente

2.3. Action de sensibilisation avec le Diocèse

La CaSA tizote a été contactée par le diocèse afin de proposer un atelier sur l'alimentation à l'occasion de leur journée " s'émerveiller et agir avec la création" le samedi 5 Octobre 2024 à Blangy sur Ternoise.

Trois adhérents se sont portés volontaires afin d'animer cette intervention qui a été séparée en deux actions : un jeu interactif "question pour un champignon", et une discussion de mise en situation dans le potager de l'abbaye pour expliquer le maraîchage sur sol vivant. 20 personnes ont assisté à cette animation.

2.4. Marché de Noël et Marché d'été

Le marché est un événement qui vise à faire connaître des producteurs.rices, créatrices ou projets du territoire, qui sont engagé.es dans une démarche durable (agriculture biologique, fait maison, artisanat écologique, procédés naturels, zéro déchet, recyclage, up-cycling, etc).

C'est un événement associé à une opération solidaire et un espace convivial (bar et espace détente + gourmandises à prix libre). Il rassemble en moyenne 10 producteurs.rices ou artisan.es de l'audomarois ; les marchés changent de lieu à chaque fois pour aller à la rencontre de publics et de quartiers différents. Ces marchés nous permettent aussi de rencontrer de nouvelles personnes, de faire connaître notre projet et qu'il ait une place dans la cité.

Deux marchés ont été faits sur la période:

a- **le marché de Noël**, le samedi 16 décembre 2023, place Suger, de 11h à 18h qui comprenait:

- contes, chorale et présence du père-Noël
- vente de tartiflette et boissons chaudes et froides au profit de la cagnotte solidaire
- opération solidaire : vente de jeux et livres d'occasion à prix libres
- stands d'artisans locaux

Une dizaine de bénévoles ont été présents pour l'organisation et sur la journée. La recette a été de 1210 euros. Une cinquantaine de visiteurs ont été satisfaits de ce marché et y ont trouvé des fabrications de qualité.

b- **Le marché d'été**, le samedi 15 Juin 2024, sur le thème de la petite enfance à la maison du marais de Saint-Omer, de 10h à 18h où se sont déroulés:

- des contes,
- une vente solidaire de vêtements enfants et jouets donnés et récoltés pour la cagnotte solidaire,
- un bar et des gourmandises au profit de la cagnotte solidaire,
- des stands d'artisans professionnels sur la maternité et l'enfance
- un stand de vente de fruits et légumes locaux par un maraîcher de la casa.

La météo désastreuse a limité le nombre de visiteurs. 6 bénévoles ont assuré l'organisation.

2.5. Pop corn

La fête des acteurs en Économie Sociale et Solidaire du Pays de St-Omer a lieu tous les 3èmes samedis de septembre, dans le centre ville de St-Omer.

L'idée est de faire vivre aux passants et visiteurs une expérience ESS, de leur faire découvrir les acteurs ESS du territoire et de mettre en lumière « les autres possibles » (consommer, aider, se cultiver, partager, etc).

Cette fête a eu lieu en 2024 le samedi 21 Septembre de 9h30 à 19h30 au jardin public de Saint-Omer (ordinairement organisée place Victor Hugo pendant le marché hebdomadaire de la ville). 5 bénévoles se sont relayés au cours de la journée dont deux adolescents, du groupe nouvellement créé à la casa : les "casado".

Un jeu avait été créé à l'intention des visiteurs, mais ils ont été très peu nombreux et le jeu n'a donc pas pu se faire.

2.6. Salon Alimen'Terre

Ce salon était organisé par la CAPSO à la Chapelle des Jésuites les 18 et 19 Octobre 2024. Contactée par la CAPSO, la CaSa a proposé et animé un jeu sur la saisonnalité des légumes locaux. Cette action à visée des écoles, collèges et lycées de Saint-Omer, a vu défiler plusieurs groupes de jeunes de 6 ans à 18 ans. 5 bénévoles ont mené ces ateliers.

2.7. Actions à destination des jeunes

2.7.1. CaSADO

Groupe créé en Août 2024, 4 adolescents intéressés par cette démarche de sensibiliser les adolescents au "bien manger". Le but est qu'ils réfléchissent aux actions possibles à mettre en place auprès de jeunes.

Trois réunions ont eu lieu dès septembre 2024 avec pour objectif premier d'animer le stand CaSa à la fête PopCorn de Saint-Omer le 21 Septembre 2024.

Deux des quatre adolescents ne sont jamais venus aux réunions et ont donc abandonné le projet. Aucun autre adolescent n'est venu s'ajouter.

2.7.2. Coopérative Jeunesse et Service

Une expérience avec la CJS (Coopérative Jeunesse et Service) a eu lieu été 2024 avec:

- une matinée de rencontre des jeunes de la CJS 2024,
- une journée réalisation de vidéo de présentation des producteurs partenaires: L'objectif était de promouvoir la petite boutique et mettre en valeur nos maraîchers. Deux vidéos ont été produites et diffusées.
- un après-midi d'échange avec un groupe de 6 jeunes de la CJS autour de l'ESS, des pratiques de consommation plus respectueuses de la nature et des hommes et présentation des actions de la CaSA.

2.8. Partenariat structures sociales

2.8.1. Projet anti-gaspi aliments bio pour bébé

En mai 2024, la CaSA a été sollicitée par l'entreprise « Croc la vie », qui fabrique des aliments bio pour bébé à destination des crèches et qui s'installait à côté de St-Omer, pour récupérer, à partir

de septembre et tous les jours de la semaine, les invendus et les distribuer gratuitement sur le territoire.

Nous avons travaillé plusieurs semaines sur le projet en partenariat avec des structures sociales audomaroises. L'idée était que 5 structures, dont CaSA, prennent en charge, à tour de rôle, une distribution de denrées par jour de la semaine sur sa structure. Ainsi, le Foyer Anne Franck gérait les distributions le lundi, CaSA le mardi, le centre social de Longuenesse le mercredi, le centre social de Arques le jeudi, le centre social de St-Omer le vendredi.

Malheureusement, ce projet n'a pu aboutir faute d'avoir trouvé un transport frigorifique adapté entre le lieu de fabrication et les structures. Pour autant, le travail autour de la mise en place de ce partenariat a permis de faire émerger l'envie de créer des projets en commun dans les prochains mois.

2.8.2. Projet de marché avec les structures sociales

Fin 2024, CaSA a décidé de changer la forme de ses marchés et de réaliser ces événements en lien avec les structures sociales, dans l'idée de faire découvrir des pratiques nouvelles de consommation au sein des structures sociales et des quartiers, pratiques plus écologiques mais accessibles, rencontre de producteur.rices ou de professionnel.les, découverte de produits ou de démarches, etc.

Ainsi, en octobre 2024, une rencontre a eu lieu avec le centre social de St-Omer. Il était prévu un travail avec la Maison de Quartier Mathurin pour y faire le marché de Noël 2024, mais ce projet n'a pas eu assez de temps pour aboutir. Les rencontres vont se poursuivre en 2025 pour organiser le marché de printemps.

2.8.3. Actions « Aller vers hors les murs »

Cet automne 2024, CaSA a monté un projet avec l'association audomaroise Acontrepoids62 afin d'organiser plusieurs actions « Aller vers hors les murs ». L'idée est d'aller à la rencontre des habitant.es de différents quartiers audomarois pour leur faire découvrir nos associations, nos projets et nos actions, et de voir ce qui peut être co-construit.

Dans ce sens, nous avons demandé une subvention dans le cadre de l'appel à projet « contrat de ville 2024 - 2030 ».

2.8.4. Coopérative Fourmilière

La coopérative Fourmilière est un partenariat avec le conseil de quartier du Chemin Vert à Boulogne/Mer. C'est une contribution au projet de réhabilitation du quartier par la création, à long terme, d'une épicerie de bons produits tenue par les habitant.es. Le conseil est adhérent de notre association depuis 2022 ; l'îlot Fourmilière accueille autant des habitant.es du quartier du Chemin Vert que d'autres habitant.es de Boulogne/Mer ; il est piloté par un habitant du quartier et un bénévole de la coopérative.

Plusieurs étapes sont prévues dans cette coopération:

- étape 1 (2022): la coopérative fait des commandes CaSA pour faire découvrir les produits aux habitant.es
- étape 2 (2023-2024): les habitant.es intéressé.es s'autonomisent dans leurs prises de commande (via la coopérative ou en adhérant directement)
- étape 3 (2025): les habitant.es prennent en main l'îlot seuls
- étape 4 (2026) leur volume de commande devient suffisant pour qu'ils commandent en direct producteur sans passer par CaSA
- étape 5 (2027): les habitant.es créent leur épicerie.

En mars 2024, nous avons passé une journée à la Coopérative afin de partager du temps avec les habitant.es du quartier et certain.es coopérant.es ; l'objectif était de mieux nous connaître et de travailler ensemble sur les éléments ou actions qui peuvent permettre de créer du lien et de la connaissance entre notre association et les habitant.es du quartier ; ce fut une journée très enrichissante et qui nous a permis de mesurer tous les freins qui peuvent exister (beaucoup sont culturels plus que financiers) ; nous avons envisagé, à la suite de cette journée, de revenir en juin sur une journée avec un festival organisé par ATD Quart Monde mais nous n'avons pas pu faire aboutir l'idée faute de bénévoles.

2.9. Communication « populaire »

L'association est en recherche permanente et transversale de simplification, de lisibilité et d'accessibilité de tous nos supports de communication et documents associatifs. Cela concerne le choix des supports, du vocabulaire, des visuels, la mise à jour du site internet, des documents, qu'il y ait systématiquement des alternatives aux versions numériques, catalogue papier, etc...

AXE 3. Solidarité

3.1. Cagnotte solidaire

Le système de cagnotte solidaire permet aux adhérent.es qui en ont besoin de bénéficier d'aides financières pour acheter des produits de qualité (gustatifs, durables, meilleurs pour la santé, etc).

Le principe est simple :

- tout.e adhérent.e peut acheter un.des coupons solidaires de 1€ quand il.elle passe sa commande;
- ces coupons constituent la cagnotte solidaire ; c'est une trésorerie qui appartient aux adhérent.es et n'est utilisée pour aucune autre action par l'association;
- les adhérent.es qui souhaitent peuvent choisir entre 10%, 20% ou 30% de réduction;
- ce sont les fonds de la cagnotte qui payent la remise ; le montant disponible de la cagnotte est visible par tou.te.s dans la boutique en ligne;
- la démarche est anonyme ; personne ne sait qui donne et qui reçoit ; aucune indication n'apparaît sur les bons de commande ou les paniers;
- la cagnotte s'utilise avec modération solidaire et s'équilibre entre celles.ceux qui peuvent donner plus et celles.ceux qui donnent moins.

Sur cette période un montant de 1313 euros a été donné par les adhérents et 2856,14 euros ont été utilisés La cagnotte a également été alimenté par les différentes actions solidaires.

3.2. Étagère solidaire

L'étagère solidaire est un meuble nomade où tout.e personne, adhérent.e ou non, peut donner ou prendre. Elle peut contenir tout type d'objets utiles au quotidien et des aliments qui ne nécessitent pas d'être au frigo.

Jusqu'à ce que nous ayons le local associatif, l'étagère était installée dans le hall de Hoppy Craft, cave à bières bar où les gérants mettaient à notre disposition une partie de leur boutique pour faire toutes nos distributions avant que nos volumes nécessitent un espace plus grand. Cette étagère vivait en toute autonomie et était bien repérée par tout type d'utilisateurs : des clients du Hoppy Craft, des adhérents.es mais aussi d'autres personnes, du quartier majoritairement, qui avaient pris l'habitude de déposer ou se servir dans l'étagère. Certains.es même apportaient des plats cuisinés par leur soin.

Quand nous avons eu notre local, nous avons installé l'étagère dans la rue de notre local. Il a alors fallu lui redonner vie pour qu'elle retrouve son autonomie et qu'elle soit repérée par les usagers. Il a fallu quelques mois. Lors des mardiGAS, les producteurs.rices apportent des produits pour l'étagère. Des habitant.es viennent régulièrement l'alimenter également, dont un couple de personnes âgées qui a un jardin ouvrier très productif. Plusieurs familles en situation de fragilité viennent régulièrement se servir et apportent également des choses qu'elles peuvent donner. Le local est situé à l'entrée d'un lycée et les lycéens se sont également appropriés le dispositif et le principe.

Depuis le déménagement dans le nouveau local rue d'Arras, il est plus difficile de faire vivre l'étagère solidaire car elle ne peut pas être laissée dehors et son déplacement est compliqué du fait des marches de l'entrée. Néanmoins, elle continue d'être amendée par les adhérents lors de la petite boutique.

3.3. Opération soutien à destination des producteurs.rices

- Le volet soutien passe par des engagements annuels et forts avec nos partenaires producteurs.rices. La régularité de nos commandes est essentielle pour leur apporter visibilité et confort dans la commercialisation. Il passe aussi par le soin apporté aux partenariats.

- En juillet, août et septembre 2024, CaSA a réalisé des vidéos de présentation des producteurs.rices partenaires de la Petite Boutique de St-Omer. L'idée était de montrer la spécificité de leurs pratiques respectueuses et régénératrices du vivant, ainsi que la nécessité de soutenir leur activité. Parmi ces vidéos, 2 ont été réalisées en partenariat avec les jeunes de la Coopérative Jeunesse et Service, l'opportunité de belles rencontres et découvertes pour les jeunes, tout en valorisant leurs idées et compétences en communication et montage vidéo.

- Suite à ces réunions conjointes avec nos producteurs sur le prix de leurs légumes, en est venue une discussion sur la marge exercée par casa sur tous les produits de nos GAS. Après plusieurs réunions il a été décidé de mettre en place une marge variable selon les producteurs et les produits (en fonction de leur chiffre d'affaire) et ce dès la première grosse commande d'Octobre 2024 dans le but de soutenir les petits producteurs.

3.4. Opération anti-gaspi

voir 1.3.

3.5. Opérations solidaires

voir 2

3.6. Partenariat structures sociales

voir 2.8.

3.8. Partenariat conseil de quartier Boulogne/Mer

voir 2.8.4.

3.9. Soutien adhérent.es et partenaires, forum d'entraide

Certain.es de nos partenaires ont connu des situations difficiles cette année.

Un forum d'entraide pour nos adhérents et plus particulièrement pour ceux qui ont subi les inondations de cette fin d'année 2023 a été mis en place sur le site internet de le CaSa. Il a pour but de proposer son aide ou des biens ou d'en faire la demande dans un but de solidarité.

Les adhérents ont du mal à se l'approprier et il fonctionne peu. Il faudra revoir sa fonctionnalité.

AXE 4. Partenariats acteurs territoire

4.1. Partenariats structures sociales

voir 2.8.

4.2. CLESS et Galilée

Le CLESS est le comité local des acteurs en économie sociale et solidaire du Pays de St-Omer. Ce comité est porté par l'association Galilée. Il regroupe tout type de structures ESS du territoire : travail, culture, hébergement, action sociale, consommation, environnement (23 structures signataires). C'est agir ensemble pour que l'ESS contribue à un développement économique, social, culturel et citoyen du Pays de St-Omer qui soit profitable à tou.te.s et pour que les activités ESS soient davantage visibles, lisibles, comprises.

En avril 2024, le CLESS s'est constitué en association. La CaSA est membre du Conseil d'Administration et du bureau (secrétaire).

4.2.1. Membre actif

Nous participons à toutes les rencontres, réflexions et actions au sein du CLESS. Ce comité est une opportunité riche d'expériences, de partages et d'entraides.

4.2.2. Pop Corn

C'est la fête annuelle de l'ESS sur le Pays de St-Omer. C'est une fête organisée par Galilée et le CLESS, tous les 3èmes samedis de septembre sur une place du centre ville de St-Omer. L'idée est de faire vivre aux visiteurs.euses une expérience ESS. Cette année, nous avons tenu un stand de présentation de l'association, animé un jeu coopératif et contribué à la préparation d'un œuvre collaborative.

4.2.3. QIS

Le QIS, Quai des Initiatives Solidaire, est un projet de tiers lieu porté avec la CAPSO (communauté de communes) par Galilée et le CLESS. Nous sommes dans le comité de pilotage du projet avec Galilée et 4 autres structures. L'idée est de créer un lieu ESS ouvert au public, avec des animations,

un espace de convivialité, un espace de co-working pour les porteurs de projets, des salles de réunion ou d'activités, des bureaux, etc.

4.2.4. CJS

Depuis 2 ans, nous faisons une action en collaboration avec la CJS (Coopérative Jeunesse et Services, dispositif national visant à aider des jeunes de 16 à 25 ans à re-prendre contact avec une activité, un collectif, mieux connaître leurs compétences et appétences, découvrir le monde de l'ESS). L'opération reconditionnement d'ordinateurs et vente à prix libre est faite en partenariat avec cette CJS, et les bénéfices des ventes sont versés à la CJS.

Voir 2.7.2.

4.3. Felich'ti

Le réseau Felich'ti est constitué d'associations ou de structures des Hauts-de-France œuvrant dans le domaine de la consommation durable accessible à tou.tes.

C'est un collectif que nous avons créé avec El'Cagette (épicerie solidaire à Roubaix), les Givrés d'Orange (groupements d'achats à Lille) et Label Epicerie (épicerie solidaire à Coodekerque-Branche). D'autres structures ont rejoint le réseau telles que La Source à Dunkerque, Robin des bio à Lille, et d'autres à venir.

4.3.1. Entraide GAS

Ce réseau est d'abord né pour partager nos expériences puis pour mutualiser nos ressources, nos trouvailles, nos outils, nos idées. Nous mettons en commun notre réseau partenaires producteurs.rices, mutualisons nos transports (et tout le travail d'optimisation et de logistique), échangeons sur nos outils et systèmes, partageons des temps de réflexion et pourquoi pas, à venir, des temps de formation. Ce réseau est une source importante de contacts, de conseils, d'entraides.

4.3.2. Constitution d'un réseau Hauts-de-France « alimentation durable pour tou.tes, démocratie alimentaire et sécurité sociale alimentaire »

Le réseau Felich'ti souhaite également contribuer à l'amplification de l'accès pour tou.te.s à une alimentation durable et du projet autour de la sécurité sociale alimentaire, par des actions communes, des points d'ancrage pour les différents porteurs de projet du territoire, l'organisation de temps de rencontre, l'écriture d'un projet commun, etc.

Ce réseau pourrait être financé par la Fondation de France.

Du 1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2024, il y a 4 rencontres inter-assos :

- janvier 2024 pour reprendre le déroulé du projet et mettre en route un calendrier et programme pour 2024
- avril 2024 pour une journée de travail collectif sur l'écriture du plaidoyer (puis rédaction du plaidoyer été 2024 par la CaSA)
- septembre 2024 pour restitution de la rédaction du plaidoyer, correction, modification
- décembre 2024 pour poursuivre l'identification de la démarche et la diffusion du plaidoyer.

4.4. Partenariat avec la CAPSO

Dans le cadre du PAT (Programme Alimentaire Territorial), nous avons participé à plusieurs réunions et séances de travail sur la consommation durable avec la CAPSO (Communauté de Communes du Pays de St-Omer), puis contribuer à l'organisation du Salon Alimen'Terre. Voir 2.6. En 2025, nous animerons des ateliers autour de la consommation durable à destination des agents de la CAPSO.

4.5. Soins cohabitation avec initiatives locales similaires

La cohabitation avec les initiatives locales similaires, ou avec des champs communs, est un vrai sujet sensible qui demande du soin et du temps. L'idée est de concourir et non d'être concurrent, courir ensemble et non les uns contre les autres. Cela étant dit, ce n'est pour autant pas simple à mettre en œuvre. Même si chaque projet a sa spécificité et son cœur d'action, même si toutes les valeurs, convictions, sujets de militance, chevaux de bataille méritent d'être portés, il n'en demeure pas moins que dans la réalité, il y a des dommages collatéraux inévitables et des collaborations pas évidentes à monter.

Cet aspect de notre projet nous est cher et nous consacrons du temps pour rendre meilleure et plus fructueuse cette cohabitation avec les initiatives locales similaires.

AXE 5. Alternatives consommation

Dans cet axe, nos actions ont pour objectif de promouvoir les alternatives de consommation : don, achat d'occasion, réparation et reconditionnement, vente à prix libre, réduction des déchets, faire soi-même, et mutualisation de matériel, de services ou de savoirs.

5.1. Sensibilisation

Nous profitons de toutes les occasions qui se présentent pour sensibiliser aux alternatives de consommation et leurs vertus (intérêt, bienfait, faisabilité, etc), que ce soit sur les cycles de vente (anti-gaspi, emballages, faire soi-même), sur les événements comme les marchés ou les fêtes (mise en lumière de projets ou de procédés, créations up-cycling, alternatives à la vaisselle jetable, etc) ou encore sur la « fiabilité économique » de la vente à prix libre (que ce soit une pratique qui permette d'équilibrer les comptes ou de faire des recettes).

5.2. Relai d'informations

Nous relayons tout type d'informations qui mettent en avant des initiatives, événements ou projets qui offrent ces alternatives de consommation ou les favorisent, via les mails, newsletters ou groupe d'échange entre adhérent.es. Face aux nombreuses propositions et demandes des adhérent.es, nous travaillons à un espace numérique qui permettrait de favoriser le don, troc, l'occasion et la mutualisation de matériel, services ou savoirs, un espace qui serait soit en interne sur notre site, soit à plus grande échelle en partenariat avec le projet Tipimi (travail sur ce projet avec Galilée).

5.3. Actions menées

5.3.1. Le don, faire soi-même, la réparation

Nous profitons des marchés pour sensibiliser aux alternatives de consommation, de part les producteurs.rices et artisan.es qui exposent leurs projets et leurs produits, mais aussi de part des ateliers que nous proposons et les informations chiffrées et données lors de ces journées d'action. Cet été, nous avons accueilli l'association Community et sa conserverie mobile pour un atelier transformation pour limiter le gaspillage alimentaire, et une brodeuse a animé un défi broderie participative pour créer un outil de communication pour la CaSA. A chaque manifestation

organisée, un atelier enfant est mis en place pour les sensibiliser dès le plus jeune âge aux problématiques de la surconsommation.

5.3.2. Étagère solidaire

voir 3.2.

5.3.3. Atelier couture

L'été 2023, quelques bénévoles se sont lancées le défi de fabriquer un kit de sacs en tissu pour chaque adhérent.e afin de favoriser l'utilisation des emballages durables et le faire soi-même. Ainsi, 2000 pochons (pour le vrac) et 500 grands cabas sont à fabriquer, 800 pochons ont été réalisés grâce à des couturières bénévoles. Ces bénévoles font des collectes régulières de tissu et organisent des ateliers couture qui rassemblent des adhérent.es ou non adhérent.es. L'objectif des 2000 sera difficilement atteint, il faudra donc revoir la suite de cet objectif.

AXE 6. Ré-humanisation de l'acte de consommation

6.1. Rencontre et informations producteurs

Nous essayons de créer des espaces de rencontre entre les producteurs.rices et consommateurs.rices dès que c'est possible.

Ainsi, lors du mardiGAS ou distribution Petite Boutique, il y a toujours 1 producteur.rice qui reste sur le temps de distribution (permanence à tour de rôle). C'est un temps où les échanges sur les produits ou les modes de production sont possibles mais, plus globalement, c'est un temps qui permet de créer du lien.

Nous présentons systématiquement tous les producteurs.rices avec lequel.es nous proposons des ventes. Nous relayons également leurs actualités (lien vers des articles, newsletters, etc). L'idée est que les adhérent.es puissent relier un produit à son producteur.rice, à une personne, un visage, une histoire, mais aussi à sa réalité (ses contraintes, ses besoins, ses événements). Nous aimerions pouvoir accentuer cet aspect avec davantage de rencontres et de visites.

6.2. Soin des relations avec les partenaires

Nous apportons un soin important aux relations avec les partenaires et à la dimension humaine que nous essayons de redonner aux échanges commerciaux. Cet aspect est transversal dans nos choix, nos procédés et nos modalités de mise en place des partenariats et de leur entretien.

C'est d'abord par la rencontre, l'échange et l'écoute que cet aspect peut émerger. Comprendre l'histoire, l'identité et la réalité du.de la partenaire est la 1ère étape avant de travailler sur le partenariat. On la retrouve dans la démarche validée par l'Équipe Choix Produits.

Ensuite, nous co-construisons le partenariat. Ce n'est pas le producteur.rice qui va s'adapter aux besoins du consommateurs ou de l'association, mais l'inverse. Nous faisons le point de leurs besoins, leurs souhaits et leurs limites. De notre côté, nous expliquons bien notre projet, sa spécificité (sens, accessibilité, etc), comment nous fonctionnons ainsi que notre besoin d'être toujours cohérent avec notre projet. À partir de là, nous voyons ce que nous pouvons créer ensemble, dans le respect des besoins de chacun.e.

Concrètement, nous demandons au.à la producteur.rice de définir les tarifs qui lui semblent juste par rapport à ses besoins. Nous ne négocions jamais les tarifs. La marge que nous appliquons

n'est pas imputée au tarif producteur, elle est à la charge des adhérent.es. Si les tarifs sont trop élevés par rapport à notre besoin d'accessibilité, nous pouvons choisir de ne pas proposer le produit ou de communiquer auprès des adhérent.es pour justifier d'un tarif élevé (coût réel de production, mode de production ou de récolte, qualité particulière du produit, etc).

Nous faisons régulièrement des temps de debriefing ou des réunions de concertation afin d'ajuster régulièrement nos pratiques respectives pour qu'elles restent cohérentes avec nos besoins mutuels.

Il en va de même pour les relations avec nos partenaires logistiques (mutualisation de commandes, etc). Ce sont tous les maillons dont il faut prendre soin. Tout cela nécessite un investissement qui n'est pas moindre mais qui nous semble fondamental pour bien rester dans le respect du sens et de l'humain.

6.3. Liens avec les adhérent.es

6.3.1. Bénévolat

Le fonctionnement de l'association repose majoritairement sur le bénévolat. Il y a une quarantaine de bénévoles très actifs.ves : les membres du conseil d'administration, les capitaines et quelques personnes qui portent des tâches définies hors CA ou capitaneat (ex : responsable communication Facebook).

Ce sont des engagements sur des missions précises pour 1 an, avec des rencontres régulières (1/mois pour le CA, 1/mois pour la branche POP, 2/an pour les capitaines). Le conseil d'administration est scindé en 2 branches (branche GAS qui s'occupe de tous les aspects logistiques et fonctionnels / branche POP qui s'occupe des aspects plus relationnels (accessibilité, territoire, ressources humaines, communication)).

Un recueil des heures de bénévolat à l'aide d'un fichier numérique a été mis en place en septembre 2024. Ainsi 71 heures ont été répertoriées mais peu de bénévoles remplissent ce tableau. Ce temps de bénévolat est donc très sous-estimé.

6.3.2. Fonctionnement participatif

Chaque adhérent.e peut apporter son aide pour le fonctionnement de l'association, à la mesure de ses possibilités : parler de l'association, distribuer des flyers, gérer un transport, aider sur une distribution, s'inscrire dans un groupe de travail, etc.

Les distributions des produits des GAS sont participatives. Chaque adhérent.e est invité.e à s'inscrire sur des tableaux avec les différentes distributions de l'année. Il y a une 50aine d'adhérent.es qui participent lors des grandes distributions mensuelles, et 2 à 3 adhérent.es qui gèrent les distributions hebdomadaires du mardiGAS.

Nous avons choisi un fonctionnement participatif libre où chaque adhérent.e donne ce qu'il peut, sans que sa participation soit quantifiée ou conditionnante pour son accès aux propositions de l'association. Nous avons confiance en une auto-régulation du système. Nous communiquons régulièrement sur cet aspect pour qu'un maximum de turn over s'installe entre les adhérent.es. Au fil des années, nous améliorons nos outils pour collecter et organiser les participations, et ainsi davantage responsabiliser les adhérent.es en déchargeant les capitaines de cette mission.

6.3.3. Local partagé

Sur les distributions du mardiGAS- petite boutique, nous avons réalisé une progression au niveau du fonctionnement participatif, afin qu'au fil du temps, tous les adhérent.es puissent être autonomes pour gérer de A à Z la distribution. Les adhérent.es sont toujours au minimum en binôme avec un.e producteur.ice. Depuis septembre 2023, les adhérent.es gèrent la distribution en autonomie.

Nous avons mis en place différents éléments pour que cette autonomie puisse être effective : écritures de fiche mission, mise à disposition du local et du matériel, boîte à clés pour entrer dans le local. L'idée est que les adhérent.es puissent s'approprier un maximum le projet, ses outils et ses missions.

6.3.4. Co-construction

Nous communiquons beaucoup sur cet aspect depuis le démarrage de l'association. Il est important pour nous que ce projet soit en grande cohésion et cohérence avec les habitant.es du territoire et leurs besoins.

Nous les sollicitons régulièrement pour avoir leur avis sur leurs besoins ou sur des questions inhérentes au fonctionnement de l'association. Nous les invitons à nous faire des retours sur tels ou tels actions, produits ou événements, ainsi que toutes propositions utiles au fonctionnement ou développement de l'association (information sur un producteur qui a besoin de soutien, retour d'expérience, idée d'amélioration, etc).

Nous faisons également des appels à participation pour des temps de réflexion, des commissions ou des événements particuliers (création d'outils de sensibilisation à destination des jeunes, Équipe Choix Produits, animation sur Pop Corn, réalisation de la fête de l'été, etc).

Nous transmettons des informations ou questionnements qui puissent inviter à la réflexion, à la prise d'initiatives, à la transformation des pratiques et à la co-construction du projet associatif, que ce soit via les mails, les informations produits ou producteurs.rices ou les newsletters.

6.4. Temps conviviaux

6.4.1 Vie au local

Nous avons créé une ambiance conviviale dans le local, appelé la Maison de la CaSA. Il y a un espace salon qui invite les adhérent.es et les visiteur.ses à prendre le temps de se poser pour échanger. Très rapidement, le lieu est devenu un espace de convivialité et de rencontre, notamment au moment de la distribution du mardi soir, bien au-delà du système « drive ».

6.4.2. Apéro post distribution et groupes de discussion

Plusieurs îlots ont instauré un temps « apéro post distrib » après les grandes distributions mensuelles. L'idée est de créer du lien entre les adhérent.es et que faire ses courses puissent être l'occasion de se nourrir aussi socialement.

Plusieurs groupes de discussion privés sont nés sur les réseaux sociaux, entre îlots mais aussi îlots confondus. Ces groupes sont un espace de discussion, d'échanges d'informations, de petites annonces, de partage d'articles ou documentaires sur les questions de transition humaine et écologique, mais aussi de recettes ou d'astuces pour mieux consommer.

6.4.3. Fête de l'été de la CaSA

Cette fête de l'été ayant pour objectif de nous voir entre adhérents et de passer un moment convivial autour d'un repas partagé devait avoir lieu à la fin de l'été, avant la rentrée scolaire mais

cette période n'est pas propice à l'organisation de ce genre d'événement. Il a donc été décidé au sein du bureau que cette manifestation serait organisée le 8 mai 2025 afin qu'un maximum de personnes puissent être présentes.

6.4.4. Marchés

voir 2.2.

6.4.5. Atelier couture

voir 5.3.5.

6.5. Entraides

voir AXE 3 et AXE 4